



VERSEMENT 1154 W

Description globale : Suivi et orientation des adultes handicapés

Dates extrêmes : 1970~1988

Importance matérielle : 16 articles

Service producteur : COTOREP, 32 Bd du 14 juillet 10000 Troyes

Service versant : Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Date d'entrée : novembre 1995

Communicabilité maximum : 150 ans

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2120

Date de rédaction du bordereau : septembre 1996

N° d'entrée : 17068

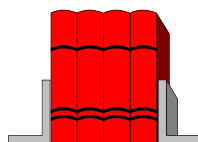
Cote de l'inventaire : B/1/AD/10/413

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1997 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (D.D.T.E) regroupe son activité autour de trois attributions majeures : le contrôle de l'application de la législation du travail, la mise en oeuvre des politiques en faveur de l'emploi, la mise en oeuvre des politiques en faveur de la formation professionnelle.

Dans le cadre du service public de l'emploi, la D.D.T.E assure également les liaisons et la coordination des actions avec d'autres partenaires que sont notamment l'Agence Nationale Pour l'Emploi et d'autres organismes de même ordre.¹

Le service de la C.O.T.O.R.E.P (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel) dépendant de la D.D.T.E, a pour attribution l'étude des dossiers d'allocation d'adulte handicapé, d'allocation compensatrice tierce personne et de la délivrance des cartes d'invalidité et macarons G.I.C (Grand Invalide Civil).

Ce versement contient des dossiers individuels des adultes handicapés, des dossiers relatifs à l'aménagement des postes de travail, les décisions de la Commission Départementale d'Orientation des infirmes ainsi que des déclarations annuelles obligatoires d'emploi de personnes handicapées, remplies par l'employeur.

Un tri alphabétique a été effectué sur les dossiers individuels. N'ont été gardés que les dossiers des personnes dont le nom commencent par B ou T. Parfois, pour les femmes mariées le nom pris en référence peut être le nom de jeune fille. Sur certains dossiers la mention « décédé » (DCD).

La communicabilité des documents a été portée à 150 ans lorsque la présence de renseignements à caractère médical, le justifiait.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-5	Dossiers individuels des adultes handicapés	1977-1989
6-9	Aménagement des postes de travail pour handicapés	1970-1992
10-11	Registre de la Commission Départementale d'Orientations infirmes (C.D.O.I)	1974-1977
12-16	Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, établies par les employeurs	1988

¹ Renseignements puisés dans l'Annuaire des services publics de l'Aube, année 1994 (cote 1 j 596)

W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1 - 5	Dossiers individuels des adultes handicapés (classés par ordre alphabétique) Dossier-type : dossier technique, demande de carte d'invalidité, certificat médical, fiche de demande d'admission, fiche d'aptitude (physique et sensorielle), notification de décision, demande d'allocation d'éducation spécialisée, demande d'aide sociale aux infirmes aveugles et grands infirmes		
1	Dossiers de BAB à BAZ	1977-1988	01/01/2116
2	Dossiers de BEA à BLO	1979-1988	01/01/2113
3	Dossiers de BOB à BOU	1977-1989	01/01/2112
4	Dossiers de BRA à BRE	1977-1989	01/01/2120
5	Dossiers de TAB à TUR	1978-1989	01/01/2116
6 - 9	Aménagement de postes de travail pour handicapés		
6	Liste des organismes bénéficiaires (date et montant des travaux), arrêtés du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, correspondance entre le ministère et la D.D.T.E, demande d'aide financière avec détail des aménagements à apporter, compte tenu du handicap de la personne occupant le poste de travail	1975-1992	01/01/2116
7	Textes officiels, réglementation, note de synthèse documentaire ²	1970-1985	Immédiate
8	Lettres aux chambres syndicales et groupements médicaux : correspondance relative à l'interprétation des textes	1978	01/01/2009
9	Délégations de crédits : lettre circulaire - correspondance entre le Ministère du Travail et de la Participation, la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi de Champagne-Ardenne et la COTOREP	1978-1980	01/01/2011

² Brochure émanant de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi du Limousin, relative aux aménagements de postes de travail pour les travailleurs handicapés.

W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi-cabilité
10 - 11	Commission Départementale d'Orientation des Infirmes (C.D.O.I) : registres récapitulatifs		
10	Registre de la commission : nom, prénom, date de naissance des personnes handicapées, date des examens médicaux et psychologiques, détail du handicap, décision de la commission	01/1974 01/1977	01/01/2116
11	idem	02/1977 06/1977	01/01/2111
12 - 16	Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés : classement par ordre chronologique du numéro d'identification APE des entreprises (Activité Principale Exercée)		
12	Code APE du n°1 au n°53, sauf n°44 : entreprises relevant de multiples secteurs d'activités	1988	01/01/2019
13	Code APE n°44 : industrie textile : bonneterie, maille, tricotage	1988	01/01/2019
14	Code APE n°55 : entrepreneurs en bâtiments, peintre, plombier, chauffagiste	1988	01/01/2019
15	Code APE n°54 au n°88, sauf n°55 : transports, automobile, alimentation, magasins, hôpitaux, cliniques	1988	01/01/2019
16	Code APE n°89 au n°97 : banques, organismes de formation, organismes médico-sociaux associations ³	1988	01/01/2019

³ L'énumération des secteurs d'activités n'est pas exhaustive.